

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 MARS 2013

<u>Elus Présents</u>: Alain BOSSARD, Raymond BOUCQ, Pierre CANTONI, Denis DUSSART, Alain JALLADEAU, Luc JOURNAULT, Daniel ORIEUX, Jean-Marcel QUIBLIER, Alain RE, Dominique SALIOU, Virginie VENTROUX.

<u>Invités Présents</u>: Patrick GENIN (CD53), Patrice LEBRETON (CD49), Catherine MIGNE (ETR).

Election du Bureau

En plus du Président de Ligue Alain BOSSARD, élu par l'Assemblée Générale, ont été élus au Bureau par le Conseil d'Administration :

Vice Président : Jean-Marcel QUIBLIER

- Secrétaire Général : Luc JOURNAULT

- Trésorier : Pierre CANTONI

- Trésorière Adjointe : Dominique SALIOU

Etablissement des Commissions et Election des Responsables de ces Commissions

Les Commissions et leurs Responsables ont été ainsi constituées et élus :

- Commission Communication (dépendant directement du Secrétaire Général):
 - o Responsable : Denis DUSSART
 - o Josiane QUIRION
 - o Dominique SALIOU
 - o Florian CAMBOT (bénévole coopté)
 - o Hélène SAMUEL (bénévole coopté)
- Commission Organisation des Compétitions (cibles anglaises):
 - o Responsable : Dominique SALIOU
 - o Josiane QUIRION (Calendrier et Records)
 - o Jean-Marcel QUIBLIER (Calendrier)
- Commission Parcours (Compétition, Formation, Développement):
 - o Responsable : élection reportée en l'absence de Jean-Yves BONNIEC
 - o Jean-Yves BONNIEC
 - o Pierre CANTONI
 - Daniel ORIEUX
 - o Pascal LAPKINE (bénévole coopté)

- o Patrice LEBRETON (bénévole coopté)
- Christophe ROBET (bénévole coopté)
- Commission Formation:
 - Responsable : Jean-Marcel QUIBLIER
 - o Raymond BOUCQ
 - o Francis SIMON (Cadre technique)
- Commission PESR (dont le Pôle Espoir):
 - o Responsable : Alain JALLADEAU
 - o Raymond BOUCQ
 - Virginie VENTROUX
 - o Francis SIMON (Cadre technique)
- Commission Handicap:
 - o Responsable: Alain RE
 - o Daniel ORIEUX
 - Catherine MIGNE (salariée de la Ligue)
- Commission Arbitrage:
 - o Responsable : Marcelle BONNIN-GUERIN
- Commission Labellisation:
 - o Responsable : Marcelle BONNIN-GUERIN
- Médecin de Ligue : Marc HIROT.
- Commission de Discipline : non constituée.

Il est rappelé que suivant le Règlement Intérieur de la Ligue, le Président de Ligue et le Secrétaire Général sont membres de droit de toutes les Commissions, sauf de la Commission de Discipline.

Il est aussi précisé le souhait que la Commission Communication dépende directement du Secrétaire Général, et que la Commission Parcours soit responsable de l'organisation des compétitions, mais aussi de la formation et du développement de l'ensemble des disciplines de parcours.

Il est également rappelé que suivant le Règlement Intérieur de la Ligue, chaque Commission doit établir un budget prévisionnel à soumettre au Comité d'Administration.

Compte-rendu sur l'AG de la FFTA et sur l'AG du CROS

- Compte-rendu de l'AG de la FFTA fait par le Secrétaire Général.
- Compte-rendu de l'AG du CROS fait par le Président de la Ligue.
- A propos des AG, pour celle de la Ligue :
 - o Il est précisé que le coût de l'AG de la Ligue 2013 a été de 1.925,00 euros.
 - Pour réflexion, la dématérialisation des documents fournis aux Clubs permettrait d'économiser 300,00 euros.

Il est décidé de faire un appel à candidature (par le site et par emails aux clubs)
 pour l'organisation de l'AG de la Ligue de 2014, avec réponse avant le 15 avril
 2013. Cette AG se tiendra le 8 février 2014.

Le Projet Associatif (Sportif) Olympiade 2012-2016

- Rendez-vous le 9 avril 2013 avec la DRJSCS sur la base du projet validé à l'AG de la Lique.
- Appel à un travail de réflexion du Bureau et des Commissions, ce projet devant évoluer au cours de l'Olympiade.
- Une remarque : le titre « Développement Durable » ne serait-il pas plus pertinemment intitulé « Environnement » ? Mais « Développement Durable » est bien le terme utilisé par la trame officielle de la DRJSCS.

<u>La Convention pluriannuelle d'objectifs des ligues avec le Conseil régional - Olympiade</u> 2012-2016

- Rendez-vous à venir avec le Conseil régional pour l'établir. Le Secrétaire Général de la FFTA a été consulté pour la venue de représentants de la FFTA à cette réunion.
- Le point sur les subventions de la Région :
 - o 2473 € ont été actés par la Région le 26 mars 2013.
 - o 10000 € vont être actés par la Région le 2 avril 2013 pour le Pôle.
 - o 688 € vont être actés de suite pour le Pôle.
 - o Ces montants ont bien entendu été provisionnés dans les comptes 2012.

Emploi de Lique : salarié ou prestataire(s)?

- Est approuvé l'arrêt des recherches d'un nouveau BE salarié.
- Est approuvée l'évolution vers des appels ponctuels de prestataires BE indépendants ou salariés d'autres structures.
- Sont enregistrés les offres de prestation :
 - o De Catherine BICHARD, BE indépendant du Sud Vendée.
 - o Du club de Laval par la mise à disposition de son BE.
 - Du club d'Angers par la mise à disposition de son BE (Elodie AMIARD). Elle participe au jury d'entraîneurs 1 ce week-end.

Projet CREPS

- 3 scénarios sont à l'étude pour ce futur équipement, seul le scénario le plus économique ne contient pas d'équipement spécifique de Tir à l'arc. La décision sera prise en mai 2013.
- La Lique doit rassurer le CREPS sur l'utilisation de cet équipement :
 - La Ligue va envoyer un courrier et un planning prévisionnel pour ses besoins pour le stage Inter Pôles, les stages PESR, la Formation des cadres, les stages Handicap et le stage ETAF.

- o Le CD44 doit aussi envoyer un projet d'utilisation.
- En attendant le fonctionnement de ce futur équipement, la Ligue devra restaurer l'équipement actuel du Pôle.
- Est approuvée l'augmentation de 10 € (de 370 à 380 €) de la participation des familles des archers du Pôles. Il est rappelé qu'il existe un tarif de 95 € pour les archers du Pôle post-Bac, non hébergés au CREPS.

Commission Organisation des Compétitions

- Est approuvée la modification du Règlement de la DRE: « complété à 4 équipes » remplacé par « complément du nombre d'équipes (carence dans une catégorie) ».
- Il est approuvé que les délégués techniques sont là pour vérifier le respect du cahier des charges et non pour les appliquer, ce qui revient au club organisateur. Si un club le souhaite, une aide pourra néanmoins lui être proposée. La Commission Organisation des Compétitions doit dans ce sens préciser les cahiers des charges.
- Suite à un incident relevé par un éducateur lors d'une récente compétition de Ligue, il est approuvé qu' une communication doit être faite aux clubs de la Ligue des Pays de la Loire pour que lors des compétitions ils veillent au respect de la Loi « Alcool » pour les jeunes.

Commission Communication

- Une évolution du site est en cours.
- Les comptes-rendus de réunion de Bureau et du Conseil d'Administration seront diffusés sur le site.

Commission Handicap

Catherine Migné expose le projet de la Commission Handicap :

- Développement de l'utilisation de l'Handiguide par les clubs et les archers.
- Deux formations continues (mental et physique) d'information et de découverte du handicap.
- Information des clubs sur les règlements des autres fédérations pour l'intégration d'handicaps plus lourds à nos compétitions.
- Inciter à la prise de la double licence pour accéder aux championnats nationaux handicapés.
- Sur le Grand-Ouest, dont Catherine Migné est le CTRFR, aider des Ligues liées au Handicap à organiser des stages.
- Assistance aux archers handicapés de la Ligue aux championnats nationaux.
- Avoir une personne référent pour répondre aux questions des clubs.

Commission PESR

sujet non traité faute de temps, la commission se réunit incessamment.

Commission Formation

Il est approuvé que les stages PESR et ETAF serviront de supports à la formation Entraı̂neur 2, réaménagée, programmée à la rentrée.

Questions diverses

- Rappel du stage Tir Campagne des 13 et 14 avril 2013 encadré par Catherine PELLEN.
- Les dates des Championnats de Ligue salle en 2014 sont approuvées :
 - o Ligue jeunes Salle : 2 février 2014.
 - o Coupe de la Ligue Hiver : 9 février 2014.
 - o Ligue Adultes Salle : 15 et 16 février 2014.

Date du prochain Conseil d'Administration : le 15 juin à Beaupreau.